



Municipalité de Lac-Sainte-Marie  
MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Province de Québec  
106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97  
Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0  
Tel.: (819) 467-5437, poste 222 / Fax: (819) 467-3691  
[dg@lac-sainte-marie.com](mailto:dg@lac-sainte-marie.com)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION**

---

**Est par les présentes donné que le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie a, à sa séance extraordinaire du 14 mai 2024, adopté le règlement suivant:**

**RÈGLEMENT NUMÉRO N° 2024-05-002 portant sur l'émission des permis et certificat.**

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal de Lac-Sainte-Marie au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0, durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité au [www.lac-sainte-marie.com](http://www.lac-sainte-marie.com).

**LE PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRERA EN VIGUEUR APRÈS L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI.**

**Donné à Lac Sainte-Marie le 29 mai 2024.**

---

Yvon Blanchard  
Directeur général / greffier – trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC**

Je, certifie par la présente que, tel que prévu au règlement 2022-04-001 adopté le 21-04-2022 par le conseil Municipal que l'avis public de promulgation concernant le règlement numéro 2024-05-002 a été publié sur le site Internet de la Municipalité le 29 mai 2024 et affiché à partir du babillard de l'entrée principale du bureau municipal ainsi qu'à l'entrée principale du bureau de poste.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 29<sup>e</sup> jour de mai 2024.

---

Yvon Blanchard  
Directeur général / greffier – trésorier